



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 100731

Texte de la question

M. Jean-Jacques Guillet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la proportion d'illettrés en France. Le constat dressé par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme est alarmant : plus de 3 millions de personnes, soit 9 % de la population française, souffriraient d'illettrisme. La majeure partie de ces personnes travaille, et les hommes de plus de quarante-cinq ans seraient les plus concernés. Aussi, il le prie de bien vouloir lui indiquer ses intentions pour lutter contre l'illettrisme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Guillet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100731

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7715